



Il a été conçu pour équiper en matériels les hôpitaux du Togo. Et pour le réaliser, l'Etat togolais a sollicité un prêt de 10 milliards à la BIDC. Un projet géré personnellement par un médecin militaire, Conseiller de Faure Gnassingbé. Aujourd'hui, ce projet se révèle comme un désastre poussant les médecins à recourir à la grève.

Il y a deux semaines que les Chirugiens du CHU-Sylvanus Olympio ont cessé d'exécuter les programmes (ndlr: les patients programmés pour être opérés, en dehors des urgences) et pour cause. Tout comme leurs collègues de la gynécologie qui ont déclaré trois blocs de leur service inutilisables, quelques mois avant eux, ils dénoncent les conditions de travail difficile. Ils indexent surtout la qualité du matériel disponible pour eux dans leur service et estiment que continuer à utiliser ces matériels serait d'exposer les patients à de grands risques. Retour donc sur un vieux dossier que votre journal n'a de cesse de soulever, l'affaire Sogné-BIDC.

Il y a quelques jours, au déclenchement de la nouvelle dans la santé, couplée avec l'arrêt des programmes au service Chirurgie du CHU-Sylvanus Olympio, nous avons rencontré le ministre de la Santé et nous avons échangé sur les différentes crises. Sur l'affaire relative au projet BIDC, le Prof. Kondi Agba confiait que son cabinet n'est ni de près ni de loin impliqué dans son exécution. Il a expliqué que ce projet existait bien avant lui, du temps de sa collègue Suzanne

Aho qui, croit-il dur comme fer, ne devrait même pas en savoir grand-chose. En un mot, le ministre s'en lave les mains tout en reconnaissant que la mise en œuvre du projet est bel et bien un scandale. Qui en est donc coupable?

Sans doute, le Colonel-Professeur Sogné serait le principal responsable de l'échec de ce projet (c'en est vraiment un) financé à coup d'une bonne dizaine de milliards de nos francs ; et c'est le peuple qui sera contraint de payer sur plusieurs décennies. Après avoir longtemps nié la qualité défectueuse de ses matériels et réussi à imposer le silence aux chefs services, il en est arrivé à reconnaître son tort. Devant les pannes répétitives constatées sur les «*matériels-sogné*», les chefs-service ont dû prendre leurs responsabilités pour tenir leur collègue responsable des dégâts. L'un a même témoigné qu'il est récemment allé jusqu'à Tchamba lors d'une mission, mais que sur tous les matériels déployés dans le cadre du projet-Sogné, aucun ne fonctionnait. Idem pour Sokodé et autres villes du pays. C'est en ce moment que l'officier répond en disant qu'il reconnaît que l'un de ses trois fournisseurs, d'origine indienne, lui a servi du matériel défectueux, mais qu'il s'emploie à les remplacer ou à les réparer actuellement.

Il faut dire que les conditions de gestion opaque de ce projet confié à un militaire dans des conditions troubles prédisposaient à ce résultat catastrophique. Au ministère, on nous apprend que c'est depuis la Présidence que le conseiller médical du Chef de l'Etat qui s'est trouvé une passion d'entrepreneur, a « capté » ledit projet. Il a constitué autour de lui une équipe sur laquelle il exerçait son autorité au point que nul n'a jamais osé le dénoncer. En réalité l'homme était presque « seul » à gérer les dix milliards et les marchés y relatifs. C'est vrai que le fonds de financement de ce projet est d'origine indienne et que ce pays a exigé qu'un certain taux de matériel soit acquis chez eux. Normal. Mais n'y a-t-il que du matériel défectueux en Inde? Comment a-t-on sélectionné les fournisseurs ? Quel type d'évaluation a-t-on fait de la fiabilité de leurs équipements avant de leur confier le marché? Pourquoi a-t-on attendu très longtemps pour penser réparer ou remplacer les matériels défectueux après avoir passé tout le temps à nier les pannes qui paraissaient gros comme le nez au milieu de la figure et après que des patients ont certainement payé de leur vie cette légèreté ?

Ce qui est encore curieux est que Faure Gnassingbé entretient un silence autour de cette affaire jusqu'à ce jour, aucune enquête indépendante n'a été commanditée pour évaluer l'ampleur des dégâts et situer les responsabilités. On se rappelle que Faure Gnassingbé a dû annuler l'inauguration symbolique du scanner au CHU-Tokoin après avoir été informé à la dernière minute que le matériel flambant neuf ne fonctionnait pas. Et depuis, le projet n'a plus été inauguré par le numéro 1 des Togolais. Tout comme Faure Gnassingbé, des institutions comme la Cour des Comptes sont restées muettes à ce sujet.

Ce qu'il faut aussi rappeler est que l'utilisation de ces matériels n'est pas sans conséquence pour les patients, et Dieu seul sait combien de personnes ont dû payer de leur vie cette indécatesse du conseiller de Faure Gnassingbé. On raconte par exemple au CHU-Tokoin l'histoire d'un patient qui subissait une opération chirurgicale mais au sujet duquel le moniteur (sorte d'ordinateur qui renseigne sur l'état du patient) fournissait de faux renseignements sur l'état de sa tension aux chirurgiens, jusqu'à ce que le malheureux meure dans les mains de ses soignants. Et les exemples sont légion dans tous les centres qui ont reçu les fameux matériels de Sogné.

Pour vous permettre d'apprécier l'ampleur des dégâts, nous vous proposons un tableau non exhaustif des matériels défectueux des blocs opératoires qui sont supposés avoir été rénovés par Sogné. Dans ce tableau constitué il y a trois semaines et qui porte sur un service du CHU-Tokoin devenu Sylanus Olympio, on constate l'ampleur des dégâts.

Mensah K

{jcomments on}